

## Un pesticide de Bayer interdit aux USA

**Il représente un danger pour les abeilles / On demande d'autres interdictions / « rendre publiques toutes les études »**

Aux USA le pesticide Spirotetramat a été interdit à la vente à partir d'aujourd'hui. Cette interdiction fait suite à une plainte de l'association environnementaliste « *Natural Resources Defense Council* » (NRDC). Celle-ci avait déploré l'absence de prise en compte du danger que représentait le pesticide pour les abeilles lors de son autorisation. Le Movanto et l'Ultror, tous deux produits par Bayer, contiennent du Spirotetramat. Cet insecticide n'est pas encore vendu en France.

Selon Aaron Colangelo, avocat du NRDC, « l'Agence pour l'environnement *Environmental Protection Agency* (EPA) a bien constaté les dangers du Movento pour les abeilles. Mais ceci a été ignoré lors de l'autorisation à la vente. » Selon les données fournies par l'EPA, le pesticide entre dans la ruche avec la nourriture et nuit aux capacités reproductrices des insectes. Les quantités de molécule active ingérées par les abeilles engendrent une « mortalité significative » et « d'énormes désordres » chez les abeilles et les larves. Cependant le Movento avait été autorisé aux USA en juin 2008.

Aux termes de la sentence rendue par la juge Denise Cote, « le fait que la firme Bayer récolte déjà les fruits d'un procès entaché d'irrégularité ne change rien au problème: l'autorisation doit être suspendue et la faute de procédure corrigée ». Cote déplore en outre que l'EPA n'ait pas pris conseil des associations environnementalistes ni des apiculteurs avant d'autoriser le pesticide. C'est aussi pour cette raison que l'autorisation a été suspendue. Aux USA on avait constaté des dommages dans environ 40% des ruches.

Selon Philipp Mimkes de la *Coordination contre les méfaits de Bayer*, « ce jugement représente une grande victoire pour l'environnement et la protection des abeilles. Nous demandons à Bayer de rendre publiques toutes les études relatives au Spirotetramat et aux pesticides en général. Cela seul permettra d'évaluer les risques de manière indépendante. »

Le Spirotetramat, contrairement aux autres molécules actives produites par Bayer, la clothianidine et l'imidaclopride, n'appartient pas à la classe des néonicotinoïdes, responsables de la mort massive des abeilles survenue en 2008 en Allemagne du Sud. L'Allemagne, l'Italie et la Slovénie avaient alors interdit la clothianidine, dont la France avait déjà refusé l'autorisation. La *Coordination contre les méfaits de Bayer* exige l'interdiction complète des néonicotinoïdes.

### En savoir plus :

- L'intégralité du jugement est disponible sous: [http://docs.nrdc.org/wildlife/files/wil\\_09122901a.pdf](http://docs.nrdc.org/wildlife/files/wil_09122901a.pdf)
- Prise de position du NRDC sous [www.nrdc.org/media/2009/091229.asp](http://www.nrdc.org/media/2009/091229.asp)

Coordination contre les méfaits de BAYER  
Postfach 15 04 18  
40081 Duesseldorf, Allemagne

[www.CBGnetwork.org](http://www.CBGnetwork.org) (aussi en français)

e-mail: [CBGnetwork@aol.com](mailto:CBGnetwork@aol.com)

tél: 00 49 - 211 - 33 39 11

fax: 00 49 - 211 - 33 39 40

Merci de prendre contact avec nous si vous souhaitez recevoir régulièrement notre newsletter en français ou en anglais.

Notre travail sur le plan international coûte cher. Vous pouvez nous apporter votre soutien financier et nous faire un don en effectuant un virement. Il vous suffit pour cela d'indiquer le BIC (ou SWIFT) et l'IBAN.

Bénéficiaire: CBG

N° de compte: 8016 533 000

Banque: GLS Gemeinschaftsbank

Code banque: 430 609 67

BIC/SWIFT: GENODEM1GLS (Bank Identifier Code)

IBAN: DE88 4306 0967 8016 5330 00 (International Bank Account Number)

## **CONSEIL CONSULTATIF**

Prof. Dr. Jürgen Rochlitz, chimiste, ancien député au Bundestag, Berlin

Eva Bulling-Schröter, députée au Bundestag, Berlin

Dr. Sigrid Müller, pharmacologue, Brême

Prof. Rainer Roth, Francfort

Prof. Dr. Anton Schneider, biologiste, Neubeuern

Prof. Jürgen Junginger, designer, Krefeld

Dr. Erika Abczynski, pédiatre, Dormagen

Dr. Janis Schmelzer, historien, Berlin

Wolfram Esche, avocat, Cologne

Dorothee Sölle, théologienne, Hambourg (décédée en 2003)